

Processus d'élaboration et d'approbation des Plans stratégiques pluriannuels des services en français (SEF) des offices régionaux de la santé (ORS)

Élaboration initiale :

1. Préparation de la première ébauche d'un Plan stratégique pluriannuel des SEF par le personnel de l'ORS en consultation étroite avec la Table régionale de concertation et le comité de gestion de l'ORS.

Approbation préliminaire :

2. Approbation de principe par le comité de gestion ou de direction de l'ORS et la Table régionale de concertation.
3. Examen et approbation du plan par le conseil d'administration de Santé en français. Il est entendu qu'il s'agit d'un examen d'ordre global ayant notamment pour but de vérifier que toutes les étapes du processus énoncé dans le présent document ont été dûment suivies. La Table régionale de concertation et l'ORS sont consultés à l'égard de toute modification proposée par Santé en français.
4. Examen et approbation du plan par le Secrétariat aux affaires francophones et le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active

Approbation finale :

5. Approbation et signature du plan par l'instance supérieure compétente de l'ORS.
6. Approbation et signature du plan par Santé en français.
7. Soumission par l'ORS au Secrétariat aux affaires francophones du Plan stratégique pluriannuel des SEF signé par l'ORS, à envoyer aux ministres.
8. Approbation et signature du plan par le ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active.
9. Signature du plan par le ministre responsable des Affaires francophones.
10. Le Secrétariat aux affaires francophones conserve un dossier à jour de tous les Plans stratégiques pluriannuels des SEF approuvés.

N. B. : Les communications écrites entre l'ORS et Santé en français quant à l'approbation des plans se font par l'intermédiaire de leurs directeurs généraux respectifs.

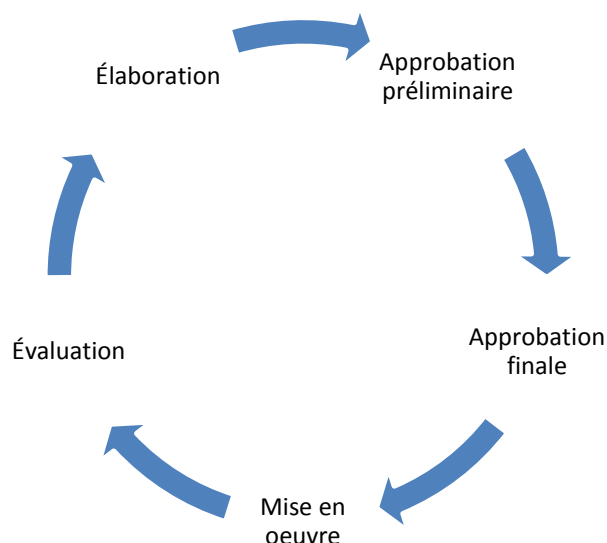
Mise en œuvre :

11. La mise en œuvre du Plan stratégique pluriannuel des SEF est assurée par la préparation de plans opérationnels annuels.

Évaluation :

12. Le plan fait l'objet d'une évaluation durant la dernière année de chaque cycle pluriannuel et le rapport d'évaluation est remis à Santé en français et au Secrétariat aux affaires francophones. Ce rapport sert à démarrer la planification du prochain Plan stratégique pluriannuel des SEF.

Plan stratégique pluriannuel des services en français



Sources : Cadre de référence pour l'élaboration de plans des SEF par les régies de services à l'enfant et à la famille, Schéma du cycle de planification du plan des SEF, extrait p. 4 et p. 12-13
Cadre de référence pour l'élaboration par les ORS d'un Plan pluriannuel des SEF p. 3